

## **AVIS PUBLIC**

### **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 280 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 229 ADOPTANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DES ÉLUS DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE**

#### **AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE ADJOINTE :**

Qu'un projet de Règlement numéro 280 modifiant le Règlement numéro 229 adoptant un Code d'éthique et de déontologie révisé des élus de la Ville de Rivière-Rouge a été présenté lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 1<sup>er</sup> août 2016. Ledit règlement numéro 280 modifiera le règlement numéro 229 adopté le 10 mars 2014 et le Code d'éthique et de déontologie révisé des élus s'y rapportant, telle modification étant exigée en vertu de l'article 7.1 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

Ce projet de règlement numéro 280 vise à modifier l'article 8 « **DISCRÉTION ET CONFIDENTIALITÉ** » du règlement numéro 229 par l'ajout des deux (2) paragraphes suivants à la fin de l'article 8, lesquels paragraphes qui se lisent comme suit :

« Il est interdit à tout membre d'un conseil de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

Le membre du conseil qui emploie du personnel de cabinet doit veiller à ce que ces employés respectent l'interdiction prévue au premier alinéa. En cas de non-respect de cette interdiction par l'un de ceux-ci, le membre du conseil en est imputable aux fins de l'imposition des sanctions prévues à l'article 31 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*. ».

L'adoption du règlement numéro 280 se fera par le conseil municipal de la Ville au cours de la séance ordinaire du 6 septembre 2016 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal située au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge.

**DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 24<sup>e</sup> JOUR D'AOÛT 2016**

**Lise Cadieux**  
**Greffière adjointe**